

BIEN VIEILLIR ENSEMBLE DANS L' INDRE
Association loi 1901 à but non lucratif – N° SIRET 508204351 00011
Affiliée à la FNAPAEF (www.fnapaef.com)
(Fédération Nationale des Associations de Personnes Agées Et de leurs Familles)

29 mai 2019

Chers adhérents

Notre **assemblée générale** (qui se tient habituellement en avril ou mai) ne se tiendra cette année que le **mercredi 11 septembre**.

Nous sommes confrontés à des difficultés de fonctionnement que j'ai exposées au cours des assemblées générales. Les membres de notre conseil d'administration vieillissent et nous ne parvenons pas à convaincre de nouveaux membres à s'engager. Nous ne sommes plus aujourd'hui que quatre à conduire l'association. La secrétaire souhaite se retirer.

Ces difficultés affectent aujourd'hui nombre d'associations. Dès qu'il s'agit de prendre des responsabilités impliquant une action solidaire dans la durée, il n'y a plus personne. Combien de personnes avons-nous accompagnées lors de leurs difficultés qui ne se sont plus ensuite manifestées. Il faut une situation grave dans un établissement pour que les familles se manifestent, adhèrent, mais l'action ne tient que si localement une ou deux sont leaders dans l'action. Il ne suffit pas de protester (même en associant les médias) pour que les choses changent et l'écoute des pouvoirs publics ne s'améliore pas tout au contraire.

En septembre nous devons décider de l'avenir de notre association. Plus que jamais il faut défendre face à des difficultés croissantes touchant établissements, services à domicile, déserts médicaux et hôpitaux. Serons-nous absents alors que des décisions nous concernant se prennent qui vont peser sur la vie quotidienne pour nos parents mais aussi déjà pour nous-mêmes.

Depuis **douze ans**, notre action avait permis de faire fonctionner des **conseils de vie sociale** dans les établissements, (même si c'est encore perfectible), **améliorer ou corriger certaines organisations**, de nous faire **entendre** auprès des services d'aide à domicile de faire reconnaître nos compétences par le Conseil Départemental ou l'Agence Régionale de Santé. J'ai été élue à la vice-présidence du Conseil Départemental Citoyenneté et Autonomie (formation âge). Il ne s'agit pas d'une posture honorifique mais bien de peser sur les décisions départementales et régionales.

BIEN VIEILLIR ENSEMBLE DANS L'INDRE
Association loi 1901 à but non lucratif – N° SIRET 508204351 00011
Affiliée à la FNAPAEF (www.fnapaef.com)
(Fédération Nationale des Associations de Personnes Agées Et de leurs Familles)

Nous avons gagné l'accès aux médias. Je suis intervenue à plusieurs reprises sur France bleue pour expliquer ce qui se prépare dans le domaine de la prise en charge de la perte d'autonomie et de la réforme des retraites.

Avec Louissette Hugault, Elisabeth Gaumendy et Sonia Drigny, nous avons continué les actions.

Elisabeth Gaumendy suit les établissements du secteur Saint Gaultier et Argenton, participe aux groupes de travail sur la filière Gériatrique et est ma suppléante au Conseil Départemental Citoyenneté et Autonomie.

Louissette Hugault est la trésorière de l'association, m'accompagne dans des réunions extérieures (Orléans) et me remplace dans des réunions du Groupe EH-PAGE 36(Châteauroux, Levroux, Valençay).

Sonia Drigny est la secrétaire, assure la publication des bulletins ainsi qu'avec moi les dossiers de demandes de subventions.

Pour la 3^{ème} fois BVE 36 participe à l'élaboration du nouveau projet d'établissement du groupe EH-PAGE 36.

Les établissements sont en grandes difficultés budgétaires. Ils épuisent le peu de réserves qu'ils avaient économisées. **Ils ne parviennent plus à recruter.** Les aides-soignants sont de moins en moins nombreux tellement les conditions de travail sont dures, les métiers ne sont pas considérés et les rémunérations pas attractives. La situation des infirmiers est comparable. Les familles ne doivent pas considérer que leur cas particulier mais se préoccuper de la situation globale en prenant une part plus active dans les conseils de vie sociale pour savoir comment ça marche et faire remonter dysfonctionnements et propositions.

Les services à domicile sont en grande difficultés. Outre leurs problèmes budgétaires, ils **ne parviennent plus à recruter.** Les métiers d'aide à domicile sont peu considérés, souvent précaires à temps partiel imposé et peu rémunérés. Il ne s'agit plus d'assurer un salaire d'appoint dans une famille mais de pouvoir vivre de son travail. **Des personnes bénéficiant de l'APA sont aujourd'hui en liste d'attente** faute de personnel disponible. **Un audit** commandé par le Conseil départemental et la direction départementale du travail (auquel j'ai participé) vient de rendre son rapport. Un **plan d'action d'envergure** doit être mis en place dans les délais les plus rapides. Il suppose des modifications profondes sur l'organisation et la gestion des personnels et des financements pour attirer des personnes en particulier les jeunes vers ces emplois (perspectives de CDI, rémunérations, permis de conduire, aide aux déplacements).

BIEN VIEILLIR ENSEMBLE DANS L'INDRE
Association loi 1901 à but non lucratif – N° SIRET 508204351 00011
Affiliée à la FNAPAEF (www.fnapaef.com)
(Fédération Nationale des Associations de Personnes Agées Et de leurs Familles)

Les personnes âgées et leurs familles sont parties prenantes de cette nécessaire reconnaissance. Elles doivent s'impliquer collectivement, car nous sommes tous certes des cas uniques mais à gérer dans le cadre d'une collectivité. Si nous voulons que ces services demeurent tels qu'ils sont aujourd'hui gérés par des associations, il faut faire l'effort de respecter le plus possible les plannings, consommer les heures qui nous sont allouées, mettre à disposition du personnel les moyens nécessaires en petit matériel.

Si ce gouvernement renonce une fois de plus au vote d'une loi sur l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie, les personnes âgées devront faire face avec leurs propres moyens aux difficultés rappelant ce que nous avons connus avec nos grands-parents. De nombreux retraités sont déjà pauvres et il est à craindre de l'avenir pour les aidants qui seront touchés par la réforme des retraites.

C'est dans l'esprit combatif qui a toujours été le mien que je vous informe de ces difficultés. Mais faute de combattants nous allons être condamnés à subir. D'autant que les « vieux » sont aussi de moins en moins considérés.

Nous nous rencontrerons donc en septembre. D'ici-là, je vous souhaite de passer un bel été .

Bien cordialement

Claudette BRIALIX